

Garantie Amisco

La garantie s'applique lors d'un usage résidentiel pour des défauts de matériaux et/ou de main-d'œuvre, survenant au cours d'un usage normal, dans des conditions pour lesquelles les produits sont conçus.

AMISCO, par la présente, garantit pour une période de dix (10) ans les composantes ou caractéristiques suivantes :

- Les soudures
- Les structures de métal
- Les mécanismes
- Les plaques pivotantes (vendus après le 1er avril 2019).

AMISCO, par la présente, garantit pour une période d'un (1) an les composantes ou caractéristiques suivantes :

- Les composantes rembourrées
- Les composantes en bois
- Les composantes de verre
- Les composantes en corde danoise
- Les composantes en foin de mer.

La garantie exclue ou ne couvre pas :

- L'usage commercial ou locatif cours terme
- Tous défauts non spécifiquement mentionnés
- L'usure normale d'utilisation :
 - Des glisseurs
 - De la peinture
 - De la laque
 - Du recouvrement de rembourrage
- L'usure due à l'environnement :
 - La température
 - L'humidité
 - La lumière du soleil
- L'usure, défaut ou bris des produits ou composantes due à :

- Une utilisation inappropriée ou de négligence
- Un assemblage ou entretien inapproprié
- Une modification, réparation ou altération non-autorisé
- Un ré-emballage pour expédition.

AMISCO, à sa discrétion, réparera ou remplacera les pièces défectueuses sans frais.

- Les pièces réparées ou de remplacement sont incluses dans la garantie pour le reste de la durée de la garantie originale.

Lorsque permis en vertu de la loi, AMISCO renonce à toute responsabilité pour tout dommage direct ou indirect, incident ou conséquent de l'utilisation de ses produits.

Réclamations et retours de marchandise

Si certaines pièces sont manquantes ou reçues endommagées, contactez AMISCO dans les 30 jours suivant votre achat.

Toutes les réclamations de garantie doivent être envoyées chez AMISCO par écrit avec :

- L'original ou une photocopie de l'original de la facture
- Des preuves photo ou vidéo de chaque problème

AMISCO se réserve le droit de vérifier le fondement de la réclamation de garantie, de demander des pièces justificatives ou clarification additionnelle.

Les produits défectueux ne doivent pas être retournés chez AMISCO avant d'avoir reçu une autorisation écrite et les instructions d'expédition.

AMISCO se réserve le droit de remplacer des produits considérés défectueux par des produits similaires ou de même valeur si les produits originaux ne sont plus disponibles.